



Montreuil, le 10 octobre 2025

ET SI ON PARLAIT SÉCURITÉ CIVILE ? 11

La variation de la composition des effectifs

Une évolution des strates, fruit de choix



Les effectifs volontaires a évolué sous l'influence de réformes et de promotion du volontariat.

Pour les sous-officiers, le besoin de chefs d'après et la baisse de disponibilité justifient la hausse, pour les officiers, le seul besoin de compétences n'explique pas la hausse, entre 2000 et 2023 le nombre de centres de secours a baissé de 30%. La volonté affichée de reconnaissance du volontariat et les présupposés propre à la Sécurité Civile sont des pistes plausibles.

La reconnaissance du volontariat dont les conséquences financières ne sont pas nulles, mais pas insupportables, n'ont pas résolu les problèmes identifiés de recrutement.

Le dévouement du volontariat par les employeurs malgré la décision récente de la cour d'appel de Nancy n'est pas à l'abri de nouvelles déconvenues...

Malgré ces apparentes « bonnes nouvelles » pour que rien ne change, la Sécurité Civile a le pantalon sur les chevilles et seules des mesures ambitieuses offriront des garanties aux usagers du service public d'incendie et de secours et des conditions de travail acceptables à ceux qui le délivrent.

Collectif CGT des SDIS Case 547 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
Site : WWW.CGTdesSDIS.com Mail : Bureau.national@CGTdesSDIS.com

COMMUNIQUÉ